

Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr



Bonnes fêtes
à La Mure



Assumer pleinement notre mission de service public



ÉRIC BONNIER
Maire de La Mure
Conseiller régional

Une nouvelle année s'achève. Certes j'aurais préféré qu'en cette fin d'année 2021, la crise sanitaire ne soit plus qu'un mauvais souvenir et qu'un retour à la « vie normale » ait repris le dessus, pour le moral de tous et pour que chacun puisse profiter en pleine sérénité de ces moments de convivialité qui nous font tant de bien.

Nous avons dû **gérer et avancer avec cette crise toujours présente**, en s'adaptant régulièrement aux directives et aux différents protocoles, tout en réalisant les investissements inscrits au budget de l'année, en répondant aux attentes de nos administrés, en assumant pleinement notre mission de service public...

Des animations ont pu se tenir dès l'été et la reprise des activités associatives, sportives et culturelles, a été perçue comme **une vraie bouffée d'oxygène**.

Le centre de vaccination de La Mure a connu un réel succès avec près de 20 000 doses administrées jusqu'à fin octobre.

De gros chantiers ont vu le jour, comme la rénovation et l'isolation des toitures et façades du groupe scolaire

des Bastions ; des commandes sont lancées pour de nouveaux investissements sur la commune et de nombreux projets sont d'ores-et-déjà en préparation pour 2022... car **la vie municipale ne s'arrête jamais !!**

Souhaitons que la nouvelle année marque définitivement la fin de cette crise sanitaire mondiale, que notre mode vie ne soit plus rythmé par les vagues et menaces de la Covid-19 ; **c'est tous ensemble que nous y parviendrons**, en ne baissant certainement pas la garde, en respectant plus que jamais les gestes barrières, pour se protéger, et protéger nos proches.

En cette période de fêtes, propice aux rassemblements familiaux, ne prenons aucun risque, jouons la carte de la solidarité ; **prenons soin de chacun d'entre nous**, profitons de ces instants de bonheur et de partage avec ceux qui nous sont chers et apportons du soutien et du réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

Au nom du Conseil Municipal de La Mure, je vous souhaite de très bonnes fêtes.

« La vie municipale ne s'arrête jamais !! »

Un point sur les travaux et chantiers...

Depuis le début d'été, des chantiers ont pu être réalisés pour exécuter le programme d'investissement 2021. Certains se sont achevés au cours de l'automne, d'autres sont en cours ou même prêts à démarrer dans les jours qui viennent.

Fin des travaux côté cour.



Chantier en cours sur l'arrière du bâtiment.



À l'école des Bastions

- Changement de la toiture et isolation des combles perdus : 2 400 m² de couverture et 1 850 m² de combles à traiter.
- Isolation des façades par l'extérieur.
- Ventilation des locaux.

Les travaux ont commencé fin juin... Les façades et toitures côté cour sont terminées, le chantier traite actuellement l'arrière des bâtiments et devrait s'achever début 2022 pour les parties extérieures.

Coût total de l'opération : 1 180 000 € TTC

Autofinancement de la commune : 216 000 € après perception des subventions (Département, Région, bonus relance de l'État) et récupération de la TVA.



Enrobé rue des Troènes.

Rue des Troènes

La réfection de la chaussée de la rue des Troènes a pu être réalisée en 4 jours mi-octobre avec un revêtement en « point à temps » (gravillonnage) sur la partie plane donnant sur le Bd Paul Décard, et un enrobé classique sur la pente rejoignant l'avenue des Plantations.

Coût de l'opération : 15 700 €

PROCHAINEMENT

■ Réfection complète de **deux allées du cimetière** en décembre.

■ La commande est lancée auprès de l'URM pour la restauration du **porche du Château** de Beaumont (16 000 €), dans le cadre de chantiers de formation, rue du Château.

■ Un gros chantier de la **thématique « jeunesse »** va débuter dans les semaines qui viennent : il s'agit de la réfection complète des **bâtiments de Centre Aéré des Trois Saules**, pour un montant de travaux s'élevant à près de **600 000 €** et un autofinancement de la ville de 110 000 €.



Chaussée rénovée sur la rue Jean Jaurès.

Rue Jean Jaurès

Chantier sous maîtrise d'ouvrage du Département.

Du 2 au 4 novembre, c'est la bande de roulement de la rue Jean Jaurès qui a été entièrement rénovée. Une impressionnante intervention des engins de chantier qui ont permis en une seule matinée, de poser l'enrobé sur toute la longueur de cette voie départementale.

Des études en cours...

- Etude de **préprogrammation** pour un projet de création d'une « **Maison des Solidarités** » sur l'ancienne Gendarmerie, avenue Général de Gaulle.
- Etude pour la **protection du bâti de la Halle** de la Grande Rue (9 900 €).



Retraçage de la piste synthétique d'athlétisme.

Traçage de la piste d'athlétisme

Neuf ans après l'inauguration de la piste synthétique du stade Maurice Lira, il était nécessaire de retracer l'ensemble des lignes (courses, sauts, lancers...). L'opération a été réalisée sur 4 jours par une entreprise spécialisée.

Coût de l'opération : 24 000 €



Dernièrement, la **réfection complète des sols d'une salle informatique** de l'école des Capucins a été réalisée (**7 500 €**).

C'est de saison, de **nouvelles illuminations de Noël** ont été achetées et installées dans la rue des Alpes (**6 000 €**).



Petit Train... Bilan d'une première saison



Conférence de presse le 3 novembre 2021.

Le 3 novembre dernier **une conférence de presse s'est tenue en gare de La Mure** pour la fin de saison de cette première année d'exploitation du Petit Train, en présence

de **Jean-Pierre Barbier**, Président du Département, **Eric Bonnier**, Maire de La Mure et conseiller régional, **Rémi Cunin**, Directeur général d'EDEIS, et de **Dominique Bussereau** (ancien Ministre des Transports) Président de la Société du Train de La Mure. Chacun a son niveau a pu rappeler le rôle et l'impact de cet outil touristique essentiel pour le Sud-Isère. Un premier bilan a pu être présenté par le directeur d'EDEIS sur cette saison (ou plutôt demie saison) qui a débuté le 21 juillet avec une seule locomotive en circulation et 3 voyages quotidiens. Il s'agit donc d'**une année qualifiée "d'ajustement"** sachant qu'en 2022, la saison commencera en avril, avec 3 locomotives pouvant effectuer jusqu'à 7 à 9 voyages par jour sur la période estivale !! Cette année, ce sont **22 000 voyageurs** qui ont pris le Petit Train de La Mure... les perspectives sont rassurantes et optimistes avec **un objectif de 120 000 voyageurs à l'horizon 2023**. Les prises de paroles se sont achevées avec les témoignages du directeur de Matheysine Tourisme, et du président de la Mine Image, qui ont fait part de leurs satisfactions respectives quant aux retombées touristiques et muséographiques induites par le Petit Train. Tous espèrent qu'après ces mois difficiles rythmés par la crise sanitaire, 2022 s'inscrira comme une vraie et pleine saison, qui permettra de se rendre effectivement compte de l'impact engendré par notre Petit Train.

BOULEVARD PAUL DÉCARD... Réunions publiques et aménagements



Réunion publique avec les riverains.

Dans le cadre des **réunions de concertations organisées avec les riverains**, une première rencontre s'est déroulée le 13 octobre à l'École de Musique avec les habitants du boulevard Paul Décard afin d'aborder divers sujets touchant la vie quotidienne de ce quartier. Des échanges constructifs ont pu s'instaurer sur des thématiques aussi variées que le stationnement, l'état des voiries, la vitesse des véhicules, le déneigement, les cheminements piétons... Suite à différentes remarques et sollicitations, le Maire et son équipe s'étaient engagés à rencontrer à nouveau des riverains quelques semaines plus tard pour faire un point sur **les aménagements à effectuer sur ce boulevard**. À cet effet, une deuxième réunion s'est tenue le 1er décembre avec les riverains de la section située entre le carrefour de la route de Prunières et l'avenue Général de Gaulle. Sur cette partie, le Maire a pu présenter les aménagements qui seront prochainement réalisés pour **ralentir la circulation, sécuriser les piétons et proposer du stationnement**. Un cheminement piéton enrobé sera matérialisé sur un côté du boulevard, séparé de la voie de circulation par des surfaces végétalisées comme cela a été proposé sur un côté de l'avenue Général de Gaulle. Deux chicanes inciteront à un ralentissement des véhicules et 9 places de stationnement viendront compléter ce chantier.

Coût total de l'opération : 50 000 €

QUALITÉ DE L'EAU

UN GOÛT DE CHLORE ?? EXPLICATION...



La commune de La Mure vient de publier, comme chaque année, son **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable (RPQS)**.

Ce document recense un certain nombre de données dont la conformité de notre eau au regard des normes sanitaires définies par le Code de la Santé Publique.

Ainsi, l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui effectue ces contrôles, a établi que notre eau répondait parfaitement à la réglementation en vigueur.

Récemment, certains habitants ont pu néanmoins constater un goût de chlore dans l'eau du robinet. Cela est dû à une intervention technique réalisée par notre prestataire Veolia, qui gère le réseau d'eau potable pour le compte de la commune. Le **taux de chlore** a donc été **volontairement augmenté** sur une durée limitée, tout en restant en dessous des seuils autorisés.

Depuis début décembre, ce taux est revenu à son niveau normal.

Si vous constatez cependant que le goût persiste, vous pouvez le signaler au **service de l'eau en mairie de La Mure au 04 76 81 53 17**.

Un technicien de Veolia pourra intervenir directement à votre domicile pour faire des prélèvements et déclencher une correction si nécessaire.

Pour information

En dehors de ces interventions techniques sur le réseau d'eau, **le traitement au chlore se déclenche de manière automatique au niveau du réservoir lorsque des turbidités sont détectées** ; cela est effectué de manière préventive afin de palier tout risque de pollution temporaire au niveau de nos captages.

Ces traitements lorsqu'ils se déclenchent sont perçus de manière différente en fonction des quartiers de la ville.

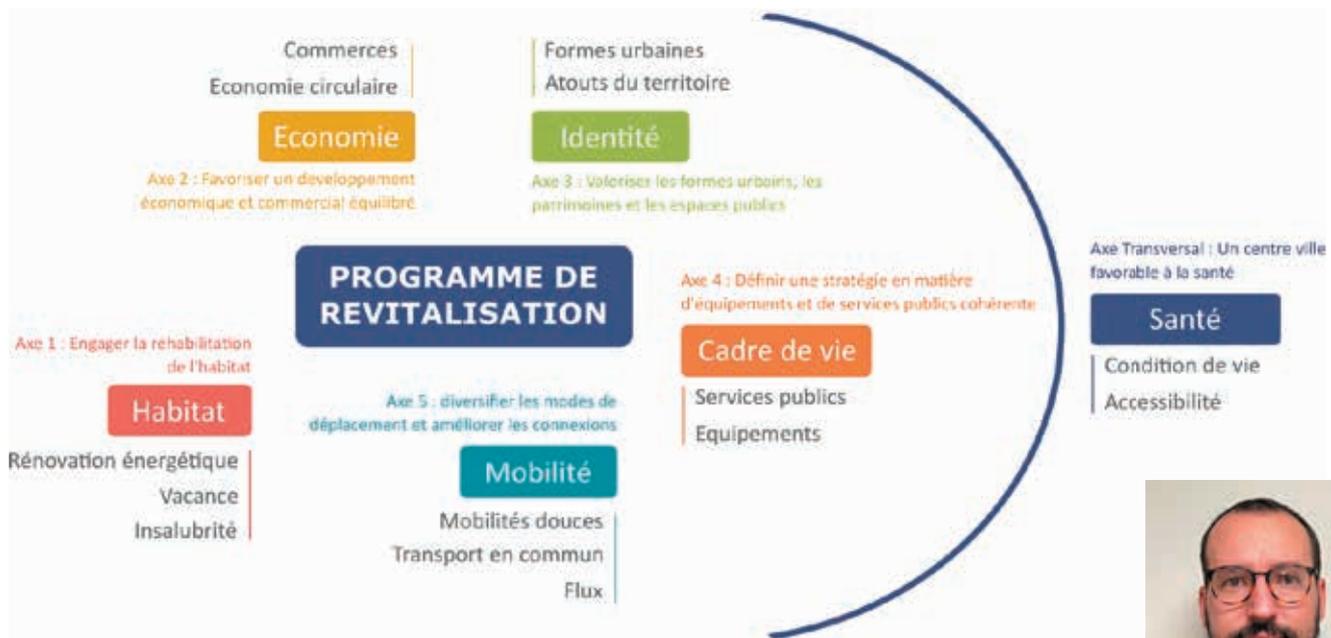
Les services de Veolia ont procédé à des analyses sur différents endroits de la ville : la présence de chlore a été mesurée entre 0.01 et 0.24 mg/l, (l'ARS recommande un dosage maximal de 0.4 mg/l).

LA MURE, « PETITE VILLE DE DEMAIN »

Ville centre de la Matheysine, La Mure est engagée depuis 2019 dans une stratégie globale de revitalisation de son centre bourg. Ses objectifs sont multiples : maintenir la qualité des services de santé, aider à l'amélioration de l'habitat dans le centre bourg, favoriser le développement commercial, offrir un cadre de vie encore plus agréable pour les Murois.

Fort de son engagement dans cette dynamique, la ville de La Mure a été sélectionnée parmi 1 500 communes françaises pour intégrer le groupe des « Petites Villes de Demain » (PVD), en partenariat avec l'Etat, le Département et la Communauté de Communes de la Matheysine. Ce programme permet ainsi à la commune de disposer d'un soutien financier et technique de ses projets.

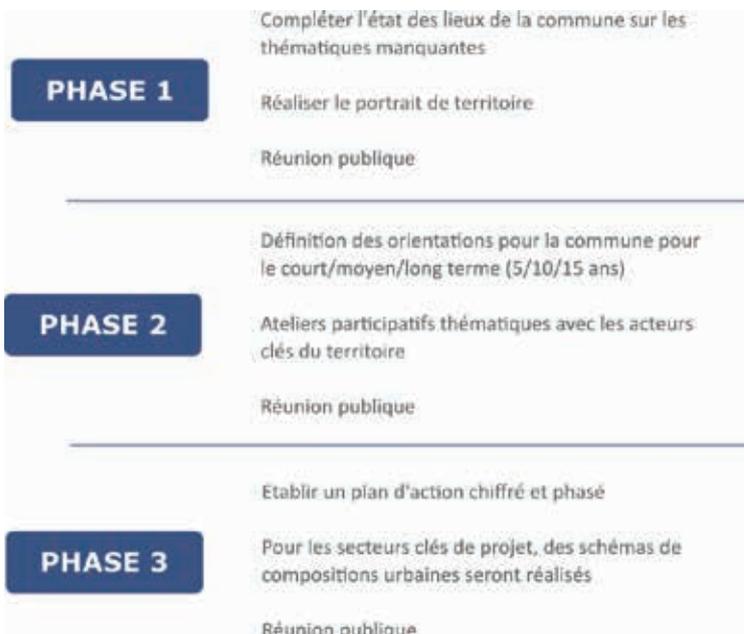
Depuis plusieurs années, l'ambition des élus a été de **changer l'image de la ville**. Aujourd'hui la commune pourra s'appuyer sur ce programme de revitalisation ambitieux à court, moyen et long terme (5, 10, 15 ans), qui s'articulera autour de **6 axes : Habitat, Économie, Cadre de vie, Mobilité, Identité, et l'axe transversal de la Santé**.



Un Chef de projet...

La première action concrète du programme a été l'embauche d'un chef de projet qui aura en charge, **en lien avec la Communauté de Communes**, de suivre les projets en cours, de développer de nouvelles opportunités pour la commune, d'aller chercher des financements et faire le lien avec les habitants et acteurs du territoire. Âgé de 30 ans et originaire de la Réunion, il a rejoint le service urbanisme de la mairie et **se rend disponible pour répondre à vos questions** concernant le programme Petites Villes de Demain et les actions en cours.

Contact : Valentin COLLE, 06 34 86 47 74
valentin.colle@mairiedelamure.fr



Définition du programme de Revitalisation

Tout au long de l'année 2022, la municipalité développera son plan en 3 phases.

Durant cette période, des questionnaires seront mis à disposition des habitants et la municipalité invitera la population à participer à des réunions publiques pour co-construire les projets.

Afin de vous permettre de suivre l'avancement du programme, un espace dédié sera prochainement mis en place.

»... C'EST PARTI !



Atelier étudiants Master

Dans le cadre de leur cursus à l'Institut d'Urbanisme de Géographie Alpine, les étudiants de Master 1 et 2 ont été missionnés par la commune de La Mure pour **réaliser un portrait de la ville**.

Pour ce faire, les étudiants se baseront sur les études existantes et des analyses démographiques. Ils échangeront avec les habitants afin de comprendre leurs attentes quant au développement de leur ville. Ils ont produit une enquête qui vise à **recueillir à la fois les réalités vécues par les usagers, à observer les habitudes muroises et à évaluer la qualité de vie ainsi que l'hospitalité de notre commune**.

Les étudiants étaient présents le jeudi 02 décembre sur la rue du Breuil pour interroger les Murois : si vous souhaitez répondre au questionnaire, celui-ci est disponible en mairie ou en adressant un mail au groupe d'étudiants :

atelierpvdlamure@gmail.com

Visite de Saint-Marcellin



Le 6 décembre les élus de La Mure ont participé à une journée d'échange avec la ville de Saint-Marcellin qui fait également partie du programme Petites Villes de Demain. Ils ont pu visiter un tiers-lieu numérique et les places du centre bourg qui entrent dans les projets du dispositif.



Étude Santé

En association avec l'agence d'urbanisme et l'Agence Régionale de Santé (ARS), la municipalité a réalisé un **diagnostic des enjeux de santé sur le centre-ville**. Cette étude a mis en lumière des fragilités telles que la densité du tissu urbain bâti, la typologie des habitations (logements exigus, souvent sur plusieurs niveaux), les conditions d'accessibilités difficiles et des espaces publics peu conviviaux.

Elle a également **mis en valeur les points forts du centre bourg** : un nombre important de services, commerces et équipements favorables à la santé, de nombreuses initiatives locales, une excellente qualité de l'air, et la proximité d'équipements sportifs. **Le résultat de l'étude fera l'objet de la première exposition PVD en début d'année prochaine.**

Plateforme numérique



Dans la continuité des actions prises par la mairie pour **soutenir ses commerces**, une plateforme numérique dédiée sera lancée début 2022. Ce site internet permettra d'augmenter **la visibilité et le référencement des commerces murois** ; il permettra également aux commerçants qui le souhaitent **d'obtenir une vitrine numérique**, de proposer du « click and collect » ou encore de vendre leurs produits sur la plateforme.

Quelles subventions pour les associations muroises en 2021 ?

Notre territoire, de par ses atouts naturels et ses divers équipements, propose de très nombreuses activités, gérées et animées pour la grande majorité d'entre-elles par des clubs et associations locales. Ce panel de disciplines est le signe d'une vie associative dynamique. Juste pour La Mure, ce sont près de 80 associations référencées sur la commune, englobant des associations sportives, culturelles, scolaires ou à vocation sociale et humanitaire. **Sur cette année 2021, les aides financières apportées par la ville de La Mure sous forme de subventions se détaillent comme suit :**

Associations sportives

	Subventions de fonctionnement	Subventions exceptionnelles
Arts et Vie	400 €	
Ass. Sportive du Collège	500 €	
Athlétic Club Matheysin	700 €	1 500 €
Badminton Bad'In Matheysine	600 €	300 €
Bando et Lethwei Murois	400 €	
Boule Muroise	400 €	
Club Alpin Français	700 €	1 600 €
Club d'Aéromodélisme	400 €	
Club de plongée	700 €	100 €
Club de Tir	500 €	
Cyclotouristes Matheysins	500 €	400 €
Ecurie Obiou	500 €	
Football club Sud-Isère	5 000 €	
Handball Matheysin	700 €	
Judo Club Murois	2 200 €	2 000 €
Les Archers Murois	700 €	
Les Dauphins Matheysins	1 500 €	
Multi GV Tonic	900 €	
Rugby Club Matheysin	6 000 €	
Ski Club AGS	300 €	
Tennis Club Murois	2 000 €	
Troll Team Triathlon	400 €	
Union des Pêcheurs Matheysine	400 €	
Viet Vo Dao	400 €	
Vivre et Vieillir en Matheysine	400 €	
TOTAL	27 200 €	5 900 €

Associations culturelles

	Subventions de fonctionnement	Subventions exceptionnelles
Harmonie Muroise	3 500 €	3 147 €
Amis du Musée	3 500 €	
Antenne U.I.A.D.	300 €	
Arts et Création	300 €	
Les Petits Pas dans les Grands		300 €
A.S.PPM.	300 €	
AVIPAR		250 €
La Mure Cinéma Théâtre		3 000 €
Compagnie Kikeï	300 €	
Sur les Pas des Huguenots	300 €	
TOTAL	8 500 €	6 697 €



Associations à vocation sociale, caritative, aide à la personne

MAIS PAS SEULEMENT !!!

Ces enveloppes de subventions (62 000 € en 2021) ne sont pas la seule manière d'aider le milieu associatif, loin de là... Il s'agit seulement de la partie visible de l'iceberg !

Il faut en effet prendre en compte la **mise à disposition gratuite des équipements et infrastructures** qui nécessitent d'importants investissements de la collectivité, une maintenance régulière et des dépenses de fonctionnement liées à l'entretien, aux fluides, aux charges de personnel... (près de 300 000 €).

En rajoutant les lignes d'**investissement des Plans Pluriannuels** « Sport et Culture » en 2021 (41 000 €), c'est donc un montant total d'environ **400 000 €** qui peut être dédié à la vie associative chaque année.

A.D.M.R	700 €
A.D.P.A.	550 €
Alcool Assistance	200 €
Conciliateurs de Justice	100 €
Donneurs de Sang	300 €
Beurrepinard	1 000 €
C.A.F.E.S	1 000 €
Club la Belle Epoque	3 500 €
La Croix Rouge (bons d'achats)	200 €
Maison de la Paix	150 €
Restos du Coeur (bons d'achats)	2 000 €
Rose Altitude	300 €
Secours Populaire	1 000 €
V.V.M	2 500 €
TOTAL	13 500 €

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

DU NOUVEAU POUR REGLER DES FACTURES



Comment payer sa facture d'eau, de cantine scolaire ou de l'école de musique ?

En dehors des modalités de paiement habituelles, vous pouvez désormais payer vos factures communales sans avoir à vous déplacer en trésorerie :

- Soit en vous rendant **chez un buraliste partenaire affilié** : Le Marigny (2 Grand Rue) ou Tabac-presse du Centre, (5 rue des Fossés).

Paiement possible par **carte bancaire ou espèces** (dans la limite de 300 €). Pour cela, votre facture doit être munie d'un QR code.

- Soit par **virement bancaire**, en vous servant du RIB ou de l'IBAN indiqué sur la facture.

- Soit par un **paiement en ligne** sur le site du Trésor Public www.payfip.gouv.fr (pour les factures portant la mention Payfip).

Une fois sur le site, rien de plus facile :

- Cliquer sur « Payer vos factures publiques »
- Rentrer l'identifiant structure publique (celui de La Mure est le 15164)
- Rentrer la référence TIPI indiqué sur votre facture (2021- xx - xx - xxx)
- Indiquer le montant de la facture
- Renseigner votre adresse mail
- Choisir votre mode de paiement

Vous recevrez par mail la confirmation de votre paiement.

EN PERIODE HIVERNALE...

Stationnement

Rappel : Jusqu'au 30 avril, en cas de chutes de neige ou de présence de verglas, la **durée de stationnement** de tout véhicule **ne peut excéder 24h** en un même emplacement sur la voie publique, afin de permettre les opérations de déneigement.

Le déneigement, c'est l'affaire de tous !



Pour la sécurité des usagers, il appartient aux riverains de **dégager la neige ou les glaçons se trouvant sur les toits** si ces derniers ne sont pas équipés de dispositifs spécifiques. **Il en est de même pour les trottoirs** où le déneigement incombe aux propriétaires, aux habitants et commerçants. Les **services municipaux** ont pour priorité **le déneigement des voies communales** et de certains sites particuliers, en respectant un plan de tournée bien défini.

Un sel spécial pour les surfaces en béton désactivé

Rappel : nos services ont recours à l'utilisation d'un sel spécifique sur les trottoirs en béton désactivé : nous vous demandons de **ne pas utiliser de sel classique sur ces surfaces** afin de préserver le revêtement sur du long terme. Le sel utilisé sur les bétons désactivés répond à des caractéristiques particulières, il est doté d'un effet hygroscopique très important avec une action efficace jusqu'à -28°C.

Pour info : la conjonction immédiate de la neige et d'un froid glacial rend l'usage du sel inopérant sur les chaussées. C'est pourquoi le salage n'est pas systématique lors du passage des chasse-neige.

VILLAGE DE NOËL

Dimanche 19 décembre de 14h00 à 17h00. Avenue Chion Ducollet, places César Joubert et Léon Cailliet.



Le Père Noël, peluches géantes, jeux, animations, musique, magicien, contes, sculpteur de ballons, balades en calèche, gourmandises...

17h00 : **Feu d'artifice** place des Capucins

17h30 : Projection du **nouveau Disney** « Encanto, la fantastique famille Madrigal » au cinéma-théâtre.

NOUVELLES ILLUMINATIONS



La commission municipale « Cadre de Vie » poursuit l'installation ou le remplacement des décorations de Noël dans les quartiers de la ville.

Cette année, de nouvelles illuminations ont été installées sur les mats d'éclairage public de la rue des Alpes, pour un investissement de 6 000 €.

DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Mise en place d'un service en ligne pour le dépôt et le suivi des autorisations d'urbanisme.

À partir du 1^{er} janvier 2022, les communes de la Matheysine seront prêtes à **recevoir vos demandes d'urbanisme** (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) **en ligne via un télé-service dédié et entièrement gratuit.**

Les avantages :

- un service accessible 24h/24h 7j/7,
 - un seul exemplaire du dossier déposé : pas de photocopies, pas de frais d'envoi ou de déplacement,
 - un suivi de votre dossier et des échanges facilités avec l'administration,
 - une assistance à la construction de votre dossier,
 - une procédure sécurisée et horodatée
- Télé-service disponible dès le 1^{er} janvier prochain à l'adresse suivante : <https://sve.sirap.fr>



Pour toute information le Service Urbanisme de La Mure est à votre disposition : lundi de 9h à 12h, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Tél. : **04 76 81 50 67** – sylvie.arnaud@mairiedelamure.fr

ÉTAT-CIVIL

24 JUILLET AU
30 NOVEMBRE 2021

Naissances

Léane BENSALÉM, Rayane FAYOLLE, Amalya DIB ROSELLINI, Linaya MAIMBOURG, Raquel MÉSONÉRO, Clémence VERNET, Oscar RODRIGO, Elyne AIT AMIRAT, Mathis PUSCHNER, Alpay ERDOGAN, Maeva PELLISSIER, Ambre VITTONÉ, Calie VIAL, Lucas BARNAY, Tia-go VAZ, Eva NEF.

Mariages

Pascal GRANGE et Eve GIRARD, Axel ORTEGA et Audrey MARTIN, Cédric BEAUGRAND et Marie-France SCARINGELLA, Laurent METIVIER et Maud SERRA, Mathieu ABELA et Sarah ROCHETTE, Mohamed KHELAFI et Sabrina DIAF, Lucas BOTTARO et Léa CHRISTINA DE CARVALHO, Thibault LABBAYE et Audrey FEUVRIER, Thierry EUFRATE et Alexandra SALESSES.

Décès

Lucette SECHIER v. PONCET, Roger CHARLES, Raymond TESSARO, Maria BARBARA v. BERTINETTI, Pierre ODDOS, Jean-Pierre BERT, Pierrette JANIOUD ép. BOUILLOU, Lucien ROBERT, Simone CERVI v. FONT, Monique STRÉE ép. HAURILLON, Léontine PIZZETTI v. BIGNOTTI, Roland PIZZETTI, Yvette DUMAS, Aimée MÉLIS v. BILLET, Emile JOUVENE, Jean-Pierre MOIGNE, Abdelouhab DJALOUT, Brigitte GALABERTHIER, Roger JAYET, André SARRAZIN, Michel HAWRYLCZYK, Roland CHAMBERT, Liliane TURLONI v. VUKOVIC, KRZYSTYNA SOBOL v. MAJEWSKI, Andrée MUTTE, Michel MARILLAT, Lydia KUVALDIN v. DE GUYON, Maria Da Conceição MORAIS v. MARQUES, Jeanne PATUREL v. RAVET, Annie PELLET v. JANDA, Joseph BORGNA, Denis VALLIER, Clément REYNIER, Josiane PESENTI, Mauricette FLUCHAIRE, Emile NOWAK, Auguste TEMPLIER, Colette COURT ép. BUISSON, Marie-Rose SIMIAND v. BARRE, Frank PERRIER, Jean-Luc SARRAZIN, Bernard SAUZE, Gabrielle POTTIER ép. PELLETIER, Julien VURLAN, Jeanne GHIDINI v. COLONEL-BERTRAND, Maria GASCO v. PAROLA, Marcelle DUCLOS v. REYNIER, Luc MOURARD, Martial FRANZIN.

4 jours de vaccination massive à La Mure...

Devant la flambée des contaminations ces dernières semaines, suite aux dernières annonces gouvernementales relatives à l'extension de la 3^{ème} dose à toute la population et au vu des listes d'attente qui s'allongent chez les professionnels de santé, le Maire de La Mure a proposé d'organiser une opération « coup de poing vaccination » sur 4 jours pour 2 000 personnes !

18 AU 21
DÉCEMBRE
2000 vaccins !



Un centre de vaccination éphémère va donc être ouvert à La Mure au complexe sportif Jean Morel du samedi 18 au mardi 21 décembre, en partenariat avec la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** Sud-Isère.

Sur inscription obligatoire

Se présenter avec sa carte Vitale et son pass sanitaire en cours de validité.

Comment s'inscrire ?

Directement par Internet sur le site [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) - rubrique « Me faire vacciner ».

Attention !

Pour s'inscrire afin de recevoir sa 3^{ème} dose du vaccin, vous devez **avoir reçu votre dernière dose avant le 20 juillet 2021** (délai de 5 mois obligatoire).

Très important :

Si vous êtes déjà inscrit pour une dose de rappel chez un professionnel de santé : **attendez ses directives pour votre rendez-vous.**

Pour toute information, suivez la page Facebook de la CPTS sud-Isère

<https://www.facebook.com/cpts.sudisere.9>

Du 18 au 21 Décembre

Centre de vaccination – Complexe Sportif Jean Morel

26 Avenue des Plantations 38350 La Mure

Respectez le créneau horaire qui vous est attribué.

WWW.LAMURE.FR



Mais aussi...



Pôle d'animation de La Mure



Mairie de La Mure @Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr
Papeterie Le Fusain, 3 250 exemplaires.